

SANTÉ FINANCIÈRE DES ASSOCIATIONS : LE TISSU ASSOCIATIF FRANCILIEN EN DANGER

L'enquête menée au mois de mars par le Mouvement Associatif, le Réseau National des Maisons des Associations et Hexopée via l'Observatoire Régional de la Vie Associative des Hauts-de-France à laquelle ont participé 662 associations en Île-de-France met au jour une situation inquiétante pour le tissu associatif francilien. Les effets des baisses budgétaires de l'État et des collectivités locales se traduisent par des réductions d'activités et d'emplois dans les semaines à venir voire immédiatement, qui ne permettront plus aux associations d'assurer correctement leurs missions au service de l'intérêt général.

Des risques de rupture de trésorerie à court terme

La moitié des associations déclarent avoir des problèmes de trésorerie ponctuels ou récurrents. Une diminution progressive des financements depuis plusieurs années ont poussé à puiser dans les fonds propres et il n'est plus possible d'accuser le coup des baisses plus importantes de cette année. Pour les associations employeuses, 58% déclarent une trésorerie qui ne dépasse pas les 6 mois avec par conséquent des inquiétudes des dirigeants sur le paiement des salaires à venir. Si les associations non-employeuses semblent pour le moment moins touchées, elles sont tout de même 16% à n'avoir plus aucune trésorerie disponible.

Des impacts forts sur l'activité et l'emploi associatifs

Dans la conjoncture actuelle d'incertitudes budgétaires, 56% des associations peuvent déjà affirmer qu'il y aura un impact sur leur activité, parfois de manière significative (21%). Cela se traduit par une diminution du volume d'activité, voire une annulation ou une augmentation des cotisations ou de la participation des usagers ... et donc une remise en cause de l'accessibilité pour toutes et tous, souvent au fondement des projets associatifs.

L'impact sera également sur l'emploi puisque 61% des associations employeuses pensent à des suppressions de poste par non-remplacement ou par licenciement et 38% ne l'envisagent pas encore sans toutefois pouvoir totalement l'exclure. Elles sont plus de la moitié (58%) à être touchées par des annonces récentes : coupes de subventions, réduction des emplois aidés, gel du Pass Culture, arrêt des Adultes-Relais ...



Communiqué de presse

Mercredi 14 mai 2025

Les baisses de subventions ne peuvent à ce stade être évaluées que partiellement car en mars, bon nombre d'associations étaient encore en attente de réponses suite à des demandes de subventions faites. Ces délais de réponse contribuent d'ailleurs à la mise en difficulté des associations qui doivent décider soit de lancer leurs activités sans financements assurés soit d'attendre une réponse qui interviendra tardivement avec peu de temps restant pour mettre en place des actions.

Des associations souvent seules face aux difficultés

S'il existe bien des fédérations, dispositifs et structures (DLA, Maisons des Associations ...) pouvant accompagner les associations, elles sont encore mal identifiées par la plupart des répondantes : 71% des associations ne savent pas à qui s'adresser en cas de difficulté, ce qui s'observe plus fortement chez les associations non-employeuses auprès desquelles l'information sur les dispositifs ou interlocuteurs existants parvient moins bien. Il devient alors nécessaire de renforcer ces structures et leur capacité d'intervention.

Face à ces constats, Le Mouvement Associatif Île-de-France avance des propositions :

- **Donner une meilleure visibilité financière aux associations :** favoriser les subventions de fonctionnement et la pluri-annualité qui donnent la possibilité de projeter son activité et la pérennisation de ses emplois
- **Renforcer les financements pour le monde associatif lors du prochain Projet de Loi Finances,** notamment le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA) en augmentant la part des comptes bancaires inactifs à 60%
- **Renforcer les acteurs de l'accompagnement,** à même de guider les associations dans ces situations critiques : renforcer le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), soutenir le lancement de Guid'Asso en Île-de-France et les premières structures labellisées
- **Adopter une fiscalité plus favorable aux associations, porteuses de missions d'intérêt général :** supprimer la taxe sur les salaires pour renforcer l'emploi, permettre des crédits d'impôts pour les dons aux associations ainsi que pour les bénévoles qui engagent des frais.

[Accéder aux résultats de l'enquête en Île-de-France](#)

Contact presse :

Cécile Afanyan
Chargée de projets
iledefrance@lemouvementassociatif.org
07.75.70.90.90